

A stylized white globe is centered on an orange background. The globe is composed of several white silhouettes of people in various poses, some holding umbrellas, arranged to form the shape of the Earth. The silhouettes are positioned over the continents, with some appearing to be walking or standing on the landmasses.

# Alimentation et coût des externalités environnementales

Etat des lieux et faisabilité de l'intégration dans les marchés publics de la restauration collective



Sarah MARTIN - ADEME  
Christophe Alliot - Le Basic

The logo for BASIC, consisting of the word 'BASIC' in a bold, grey, sans-serif font, centered within a white rectangular box.

**BASIC**

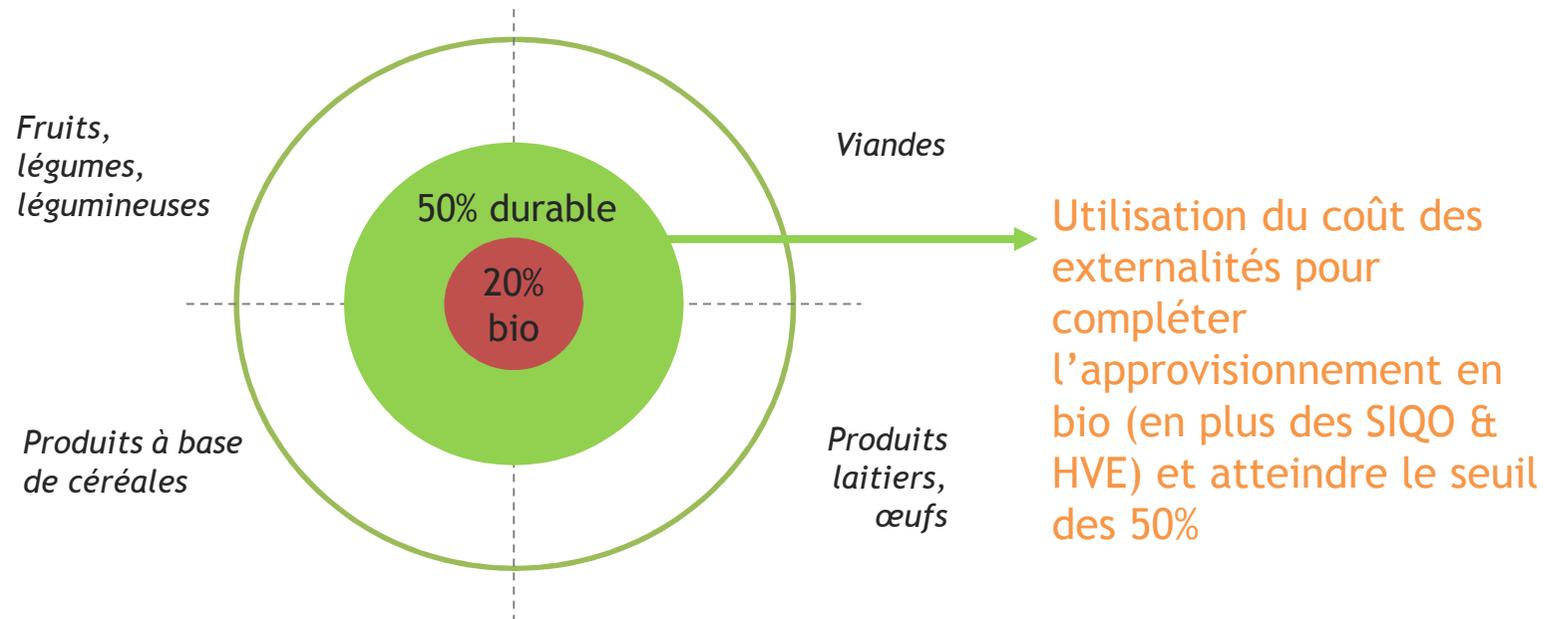
CNRC - 5 juillet 2019

# Résultats de l'étude



**Faisabilité** de l'intégration des coûts des externalités environnementales dans les marchés publics de restauration collective, **sous trois conditions indispensables** :

1. Rôle important de **pilotage par l'Etat**, engagements humains et financiers ;
2. **Processus participatif** dans la conduite du changement ;
3. **Cibler** l'utilité des coûts des externalités environnementales : positionnement stratégique pour aider à l'atteinte de l'objectif des 50% de produits durables.



# Méthodologies scientifiques et expériences menées dans des marchés publics hors alimentation

# Introduction

## Définitions



### Externalités environnementales :

Effets générés sur l'environnement - eau, air, sols, écosystèmes - qui ne sont pas pris en compte par le marché

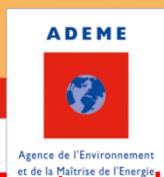
### Coûts des externalités environnementales :

Valeur monétaire affectée à chaque émission de polluant ou consommation de ressource non renouvelable (prix de marché, coût des dommages, consentement à payer...)

Impact	Coût/an	Echelle	Source
Coût des externalités environnementales agriculture (climat, pollution eau, air, sols)	2330 milliards \$	Monde	Trucost/Fao (2015)
Coût du changement climatique du à l'agriculture	0,35 à 2 milliards €	France	CGDD (2015)
Coûts des pollutions agricoles sur l'eau	1 à 1,5 milliards €	France	CGDD (2011)
Coût social de l'obésité	20,4 milliards €	France	Trésor Public (2016)

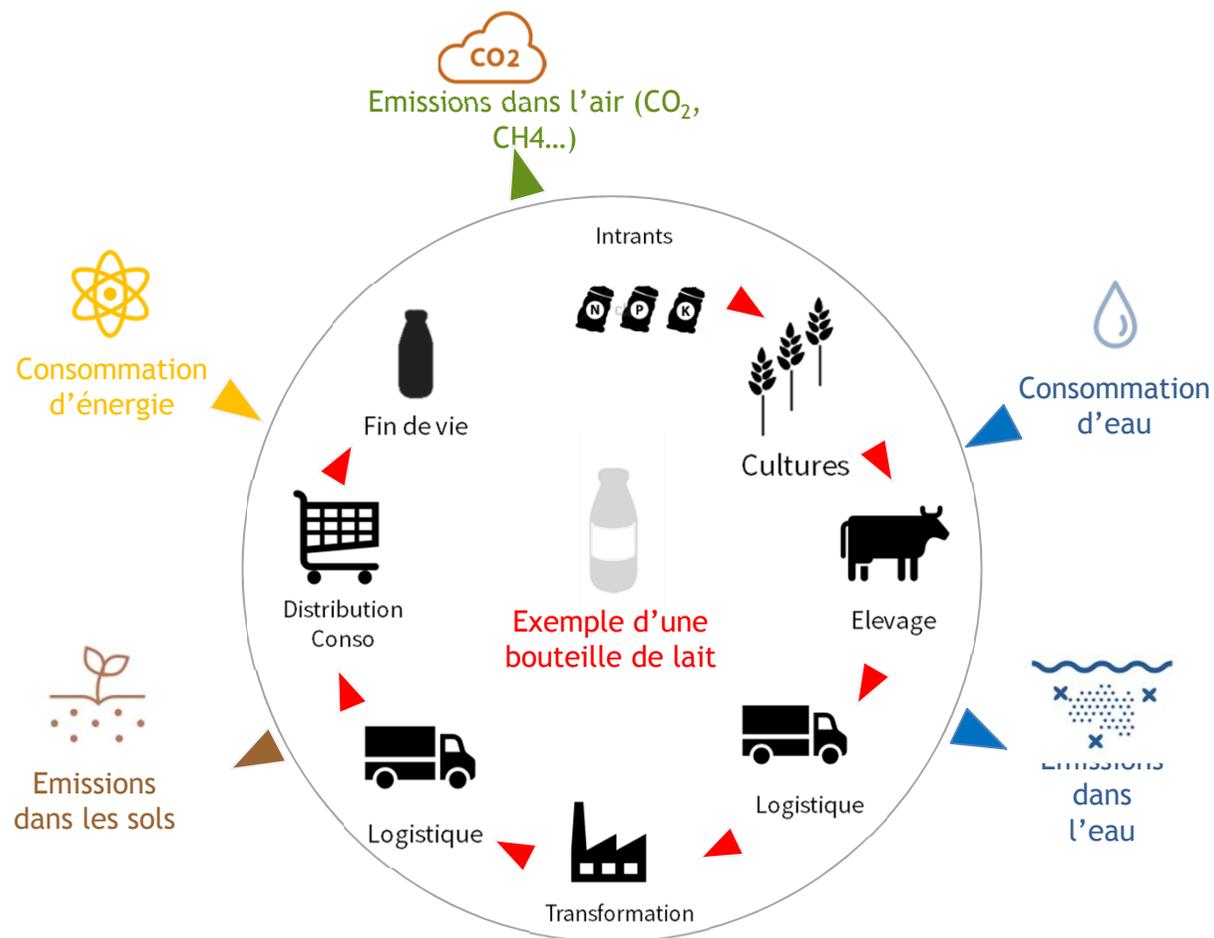
# Introduction

## Définitions



Tout au long du cycle de vie:

À chaque étape des chaînes alimentaires, de la production jusqu'à la fin de vie



# État des lieux

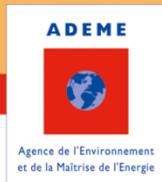
## Faisabilité technique confirmée



- Panorama des études et méthodologies disponibles : [15 publications](#) en France et à l'étranger sur le coût des externalités de l'alimentation qui font ressortir 3 méthodes clés
- Confirmation de la **faisabilité technique** de calculer les externalités environnementales des produits alimentaires (mais méthodes existantes pas utilisables directement).
- Ces calculs **ne permettent pas a priori de privilégier des produits locaux**, lesquels n'ont pas systématiquement des externalités environnementales plus faibles
- **Fondamentaux** pour développer une méthodologie adaptée aux marchés publics français de restauration collective :
  - Sur la quantification : base de données **AGRIBALYSE** fiable et objectivée (résultats d'inventaires de cycle de vie sur plus de 120 produits disponibles)
  - Sur le chiffrage monétaire :
    - **Valeurs tutélaires** moins sujettes à controverse
    - À défaut, coûts des dommages : dépenses réelles et tangibles engagées par les autorités publiques

# État des lieux

## Un cadre juridique précis



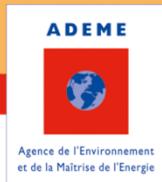
- Directive 2014/24/UE : introduction de la notion du « **coût du cycle de vie** » en faisant référence aux **externalités environnementales**

*la méthode d'évaluation doit répondre aux critères suivants :*

- a) elle se fonde sur des critères vérifiables de façon objective et non discriminatoires.*
  - b) elle est accessible à toutes les parties intéressées ;*
  - c) les données requises peuvent être fournies moyennant un effort raisonnable consenti par des opérateurs économiques normalement diligents, y compris des opérateurs de pays tiers parties à l'AMP ou à d'autres accords internationaux par lesquels l'Union est liée. »*
- décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 : transposition dans le **droit des marchés publics français**

# Mise en œuvre du coût des externalités environnementales

## Quatre exemples hors alimentaire



### 1 - Marché public d'achat de véhicules neufs à partir de la directive UE « Véhicules propres » (Niort)

- Méthode de calcul dans la Directive : lisibilité et sécurisation juridique
- Valeur ajoutée des valeurs tutélaires : simple à utiliser

**Coût des émissions de polluant :**

- ✓ Valorisation des émissions par référence à la directive 2009/33/CE du 23/04/2009
- ✓ Niveau d'émission transmise par le constructeur pour les cycles urbains (référence au cycle NEDC remplacé en 2017 – Euro 6 par le cycle WLTC)

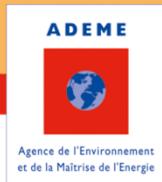
COÛT ENVIRONNEMENTAL			
			Coût unitaire émissions
Emission CO2 ..... (g/km)			0,00003 €/g
Emission polluants réglementés HC+Nox (g/km)			0,001 €/g
Emission polluants réglementés Nox (g/km)			0,0044 €/g
Emission polluants réglementés Particules (g/km)			0,087 €/g
Coût environnemental pour 70 000 km			- €

### 2 - Convention méthodologique sur les coûts des externalités environnementales (Allemagne)

### 3 - Redevance liée aux prestations poids-lourds (Suisse)

# Mise en œuvre du coût des externalités environnementales

## Quatre exemples hors alimentaire



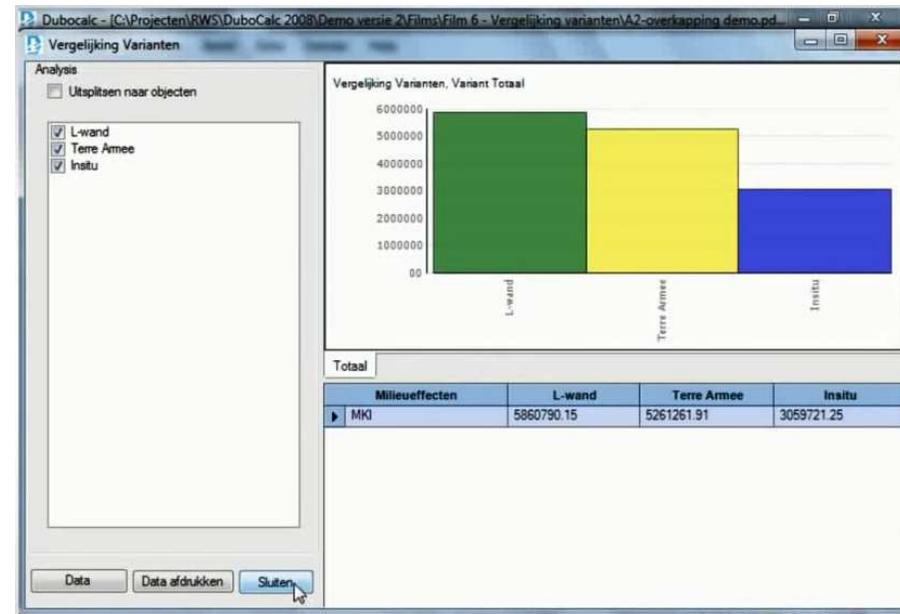
### 4 - Marchés publics du Département des Travaux publics (Pays-Bas)

- Publications des calculs et entité publique de référence : transparence et portage institutionnel
- Concertation avec les parties prenantes : efficacité et acceptabilité
- Outil simple d'utilisation et pédagogique : réappropriation
- Implication du Parlement dans le suivi : portage politique
- Méthode de calcul introduite dans la loi : solidité juridique

The screenshot shows the Dubocalc software interface. On the left, a tree view displays the project structure under 'A2 overkapping', including 'L-wand' and '3.1 Prefabpaten'. The main window displays a table for '1.1 Spanwand' with the following data:

Type	Naam	Hoeveelheid	Eenheid	Fase	Vrijkomend materiaal
	1.1 Spanwand	1	p		
	1.2 Constructiebeton	1	p		
	1.3 Wandeninn	1	p		

Below the table, the 'Eigenschappen' section shows details for '1.1 Spanwand', including 'Levensduur (in jaren): 120' and 'MKI waarden' such as 'MKI: 1121855.57'.





# Application aux marchés publics de restauration collective en France

# Cadre juridique



## Article 24 de la loi EGALIM

	<i>50% minimum (en valeur) de produits respectant l'un de ces critères</i>	<i>50% maximum de produits sans prescription particulière</i>
<i>A compter 1<sup>er</sup> janvier 2022</i>	20% de produits bio y compris les produits en conversion	<i>Produits acquis selon les règles actuelles du code des marchés publics</i>
	Produits labélisés (SIQO et Ecolabel européen), certifiés (HVE) ou équivalents	
	Produits acquis selon des modalités prenant en compte les coûts imputés aux externalités environnementales liées au produit pendant son cycle de vie	

- Services en régie → **intégration dans les critères de choix des marchés de fournitures allotis par produits (non bio)**
- Services concédés → **pas un critère de choix des fournisseurs mais une prescription technique / obligation de résultat dans le contrat de concession**

# Conditions de réussite



6 fondamentaux pour réussir l'intégration dans les marchés de restauration collective:

1. Développement et mises à jour régulières de **méthodologies** de monétarisation par une **entité publique de référence**
2. Développement d'un **outil opérationnel** fondé **scientifiquement**, construit à partir de bases de données de référence et de **valeurs tutélaires, pédagogique**, utilisable avec des données facilement **accessibles et vérifiables**
3. **Participation** de tous les acteurs concernés au développement de l'outil (évaluation de son efficacité tout au long du processus)
4. **Accompagnement et suivi** de sa mise en œuvre par les pouvoirs adjudicateurs
5. **Solidité** du cadre juridique
6. ... et bien sûr une **volonté politique** de mise en œuvre, aux niveaux national et local

# Déroulement général



## 2 phases structurantes :

- Une **1<sup>ère</sup> phase de test**
  - territoires ciblés « pilotes »
  - périmètre restreint d'externalités environnementales
  - Sélection réduite de produits alimentaires
- Une **2<sup>ème</sup> phase de déploiement**
  - Accessible à tous
  - Extension progressive des externalités environnementales et des produits concernés

## Une volonté politique forte de mise en œuvre au niveau national, traduite par :

- Le  **pilotage du projet par l'État**  ;
- Des  **moyens humains et financiers dédiés**  pour la conduite du projet, les développements méthodologiques, la sensibilisation des élus, la formation des acteurs terrain, l'évaluation et la mise à jour du dispositif.

# Phase Test

## Impacts monétarisables



2 impacts peuvent être pris en compte dès le démarrage car les données disponibles sont suffisamment solides :

- **Climat** (valeur tutélaire de la tonne équivalent carbone)
- **Pollution de l'air** (valeur tutélaire de l'impact sur la santé humaine)

→ Intérêt de pouvoir combiner a minima 2 dimensions environnementales

Phase 1 - Test/Mise en place

Phase 2 - Déploiement

Impacts

Produits

Extension Périmètre

Accompagnement

# Phase Test



## Étapes du cycle de vie et produits pouvant être pris en compte

- Étapes du cycle de vie :
  - **Priorité à l'étape agricole** qui concentre environ 60% à 70% des impacts
  - Possibilité d'intégrer **le transport** via l'adaptation de la directive « Véhicules propres »
- Base de référence pour les calculs : **AGRIBALYSE**
- Produits concernés : **uniquement des produits bruts** avec les différenciations suivantes :
  - Fruits et légumes : plein champ, sous serre...
  - Viandes (bovine, porcine, volaille) et œufs en fonction des systèmes d'élevage et d'alimentation animale (par exemple pour les poulets : en cage, au sol, en plein air...)
  - Produits laitiers : élevage de plaine intensif, élevage à l'herbe, élevage de montagne...



# Phase Déploiement

## Extension progressive du périmètre d'impacts



Impacts	Horizon
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pollution de l'eau</li></ul>	Faisable à moyen terme (2021 ?)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Gaspillage</li></ul>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Déclin de la biodiversité</li></ul>	?
<ul style="list-style-type: none"><li>• Pesticides (santé humaine)</li><li>• Déforestation importée</li><li>• Dégradation des sols</li><li>• Raréfaction de l'eau</li></ul>	?

Phase 1 - Mise en place

Phase 2 - Déploiement

Impacts

Produits

Impacts

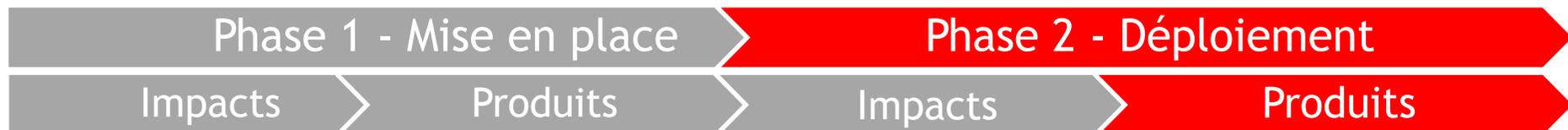
Produits

# Phase Déploiement

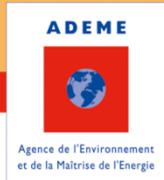
## Extension des périmètres produits et étapes



- Extension du nombre de produits en lien avec l'enrichissement d'AGRIBALYSE (*v3.0 disponible début 2020, 2500 produits alimentaires*):
  - Nouveaux produits bruts et nouveaux modes de production associés
  - **Produits transformés**
- Extension des étapes du cycle de vie prises en compte :
  - Emballages à partir d'un bilan matière et des facteurs d'émissions de la base carbone de l'ADEME
  - **Types de transformation**
  - ...



# Tout au long du processus: co-construction et conduite du changement



- Susciter une **prise de conscience** suffisante et dresser un constat partagé
  - Informer sur les coûts des externalités environnementales liées à l'alimentation
  - Construire une offre de formation (AMF, CNFPT, ADCF...)
- Assurer **la crédibilité, la légitimité et la sécurisation juridique** de la démarche via une structure ou un consortium de structures de référence
- Conduire un **processus participatif et itératif de co-construction** avec les parties prenantes
- Développer un **outil unique, simple, pédagogique et ergonomique**
- Développer un **dispositif d'accompagnement** pour les pouvoirs adjudicateurs
  - Créer un point d'entrée afin de répondre à leurs questions
  - Apporter un soutien pour le sourcing et la rédaction du dossier de consultation

## 2 options de mise en œuvre



- Option A - Portage centralisé, mise en œuvre sur 2 ans



- Option B : Co-construction progressive, mise en œuvre sur 4-5 ans



# Conclusions



Prise en compte des coûts des externalités environnementales  
→ enjeu pour la transition écologique

Intégration de ces coûts dans les marchés publics de restauration collective  
→ faisable, mais pas utilisable de suite  
→ nécessite un outil simple, pédagogique, unique

Conditions de mise en œuvre  
→ volonté politique et pilotage par l'Etat  
→ moyens suffisants  
→ implication des acteurs, concertation et conduite du changement

# Questions ?

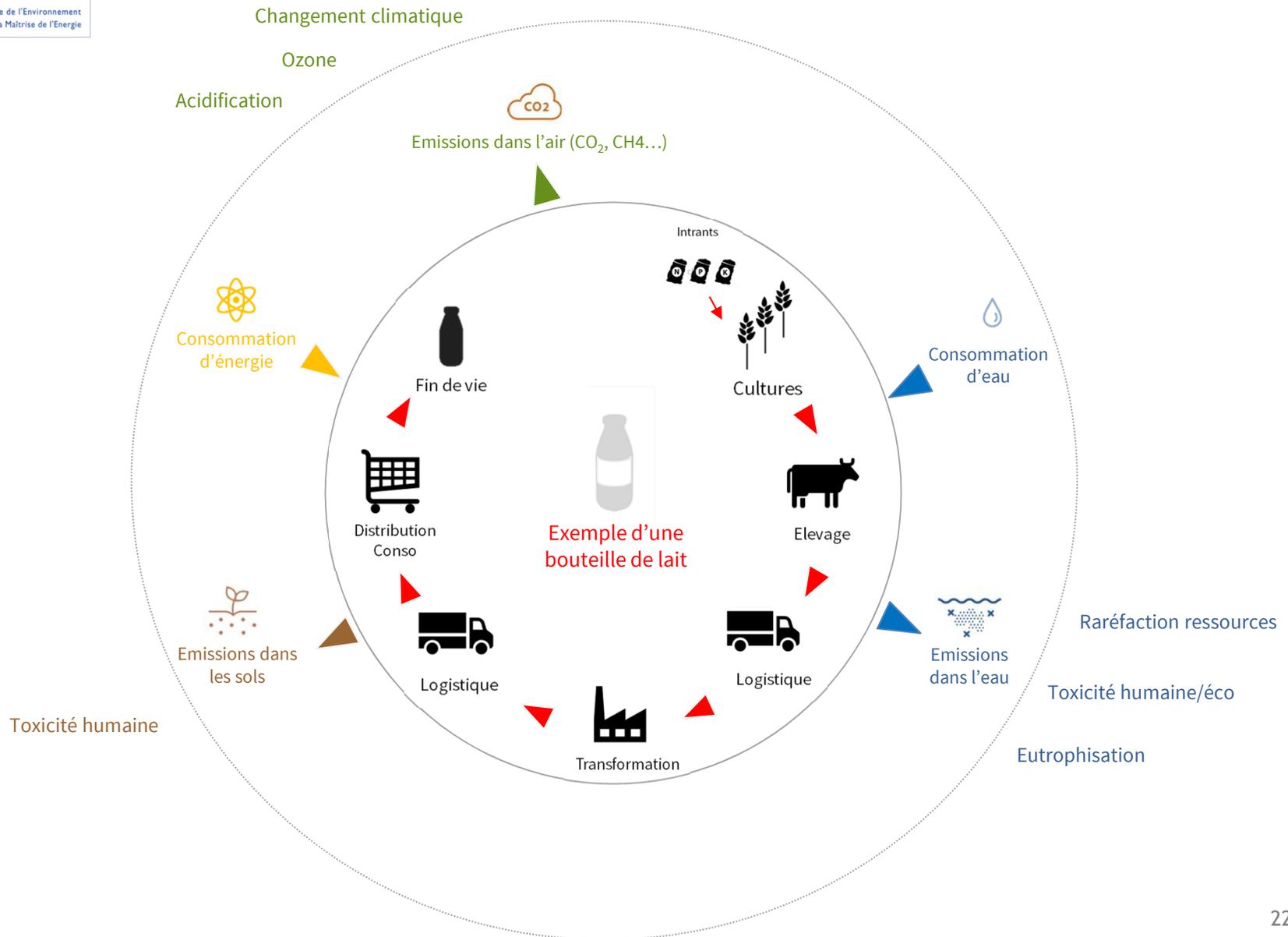
Résumé, synthèse et rapport  
disponibles prochainement sur :  
<https://www.ademe.fr/mediatheque>

# Décryptage des méthodes de quantification

Rappel sur la méthode de l'Analyse du cycle de vie ACV : l'exemple du lait



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie



# Décryptage des méthodes de monétarisation

## Quelles approches de monétarisation utilisées ?

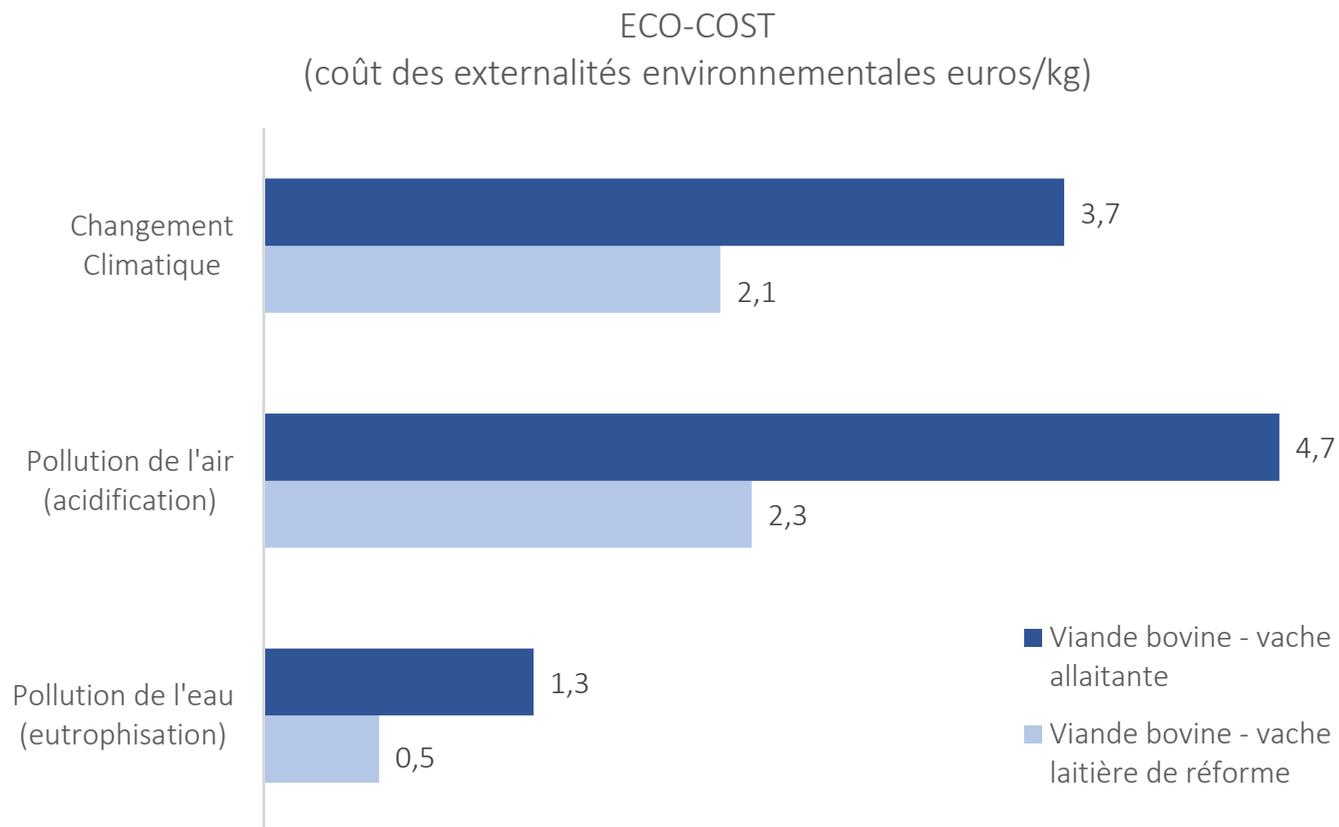


	MID-POINTS	STEPWISE	ECO-COST	TRUCOST
AIR - CLIMAT	Changement climatique	Préférences observées	Préférences déclarées	Valeurs de référence
	Polluants organiques (toxicité humaine, écotoxicité)	Préférences observées	Préférences déclarées	Coûts d'abattement
	Polluants non organiques (toxicité humaine, écotoxicité)	Préférences observées	Préférences déclarées	Coûts d'abattement
	Acidification	Préférences observées	Préférences déclarées	Coûts d'abattement
	Rayonnement ionisant	Préférences observées	Non	Non
	Ozone photochimique	Préférences observées	Préférences calculées	Non
EAU	Consommation d'eau	Non	Préférences déclarées	Coûts d'abattement
	Toxicité humaine Ecotoxicité	Préférences observées	Préférences déclarées	Non
	Eutrophisation	Préférences observées	Préférences déclarées	Coûts d'abattement
SOLS	Occupation des sols	Préférences observées	Préférences déclarées	Coûts d'abattement
	Toxicité humaine Ecotoxicité	Préférences observées	Préférences déclarées	Non
RESSOURCES	Consommation d'énergie	Non	Coûts défensifs	Coûts défensifs
	Consommation de minerais	Coûts défensifs	Coûts défensifs	Non

# État des lieux



## Exemple d'application (méthode développée aux Pays-Bas)

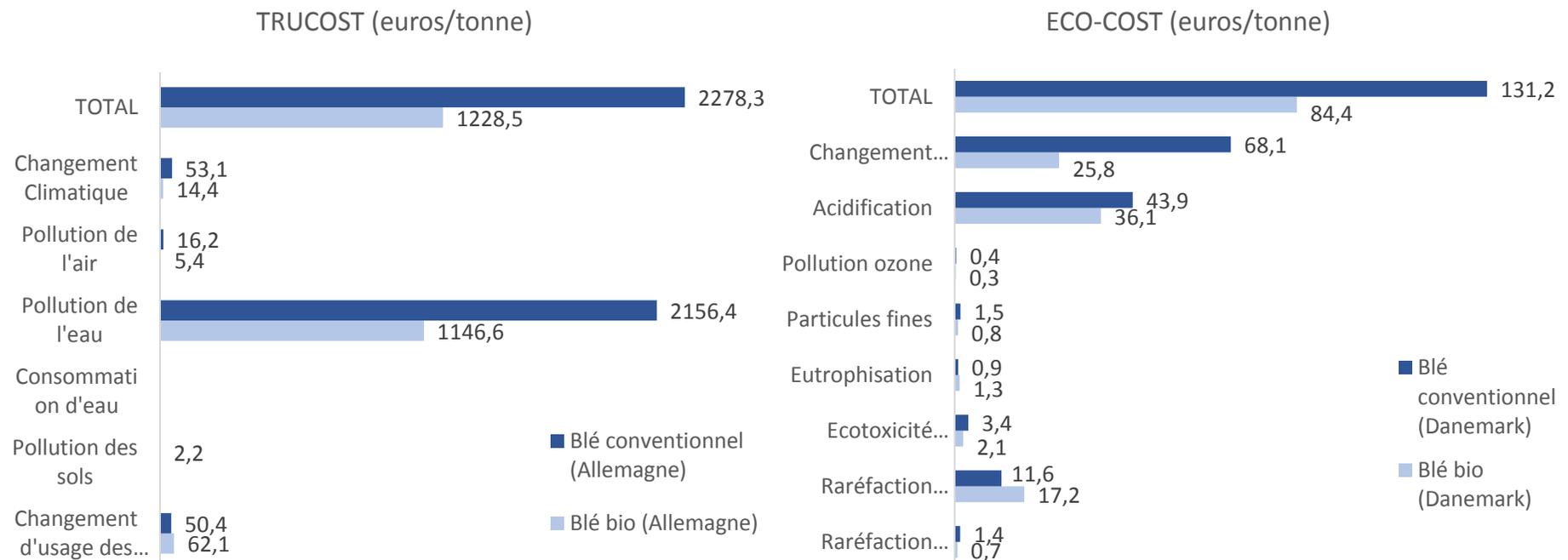


# Synthèse de l'analyse des méthodes

Exemple de l'utilisation d'une méthode entre un même produit bio et non-bio



- Comparaison bio/non bio uniquement faites par ECO-COST et TRUCOST
- Exemple du blé en Europe : résultat global cohérent
  - Passage en bio = - 46% externalités pour TRUCOST Vs - 36% externalités pour ECO-COST...
  - ...mais de grandes différences dans le détail

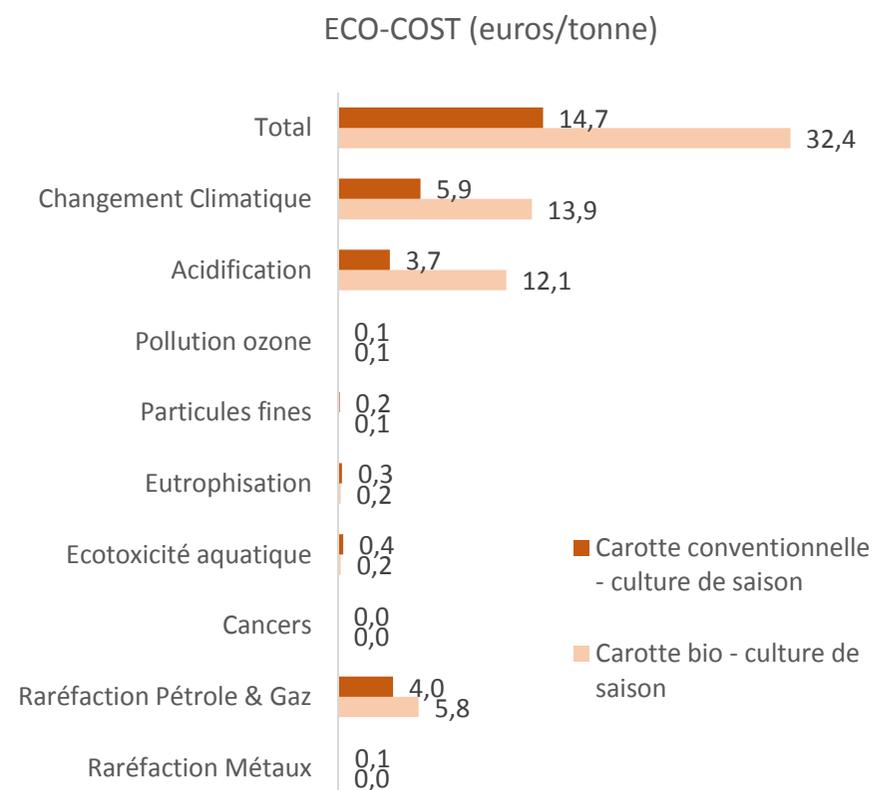
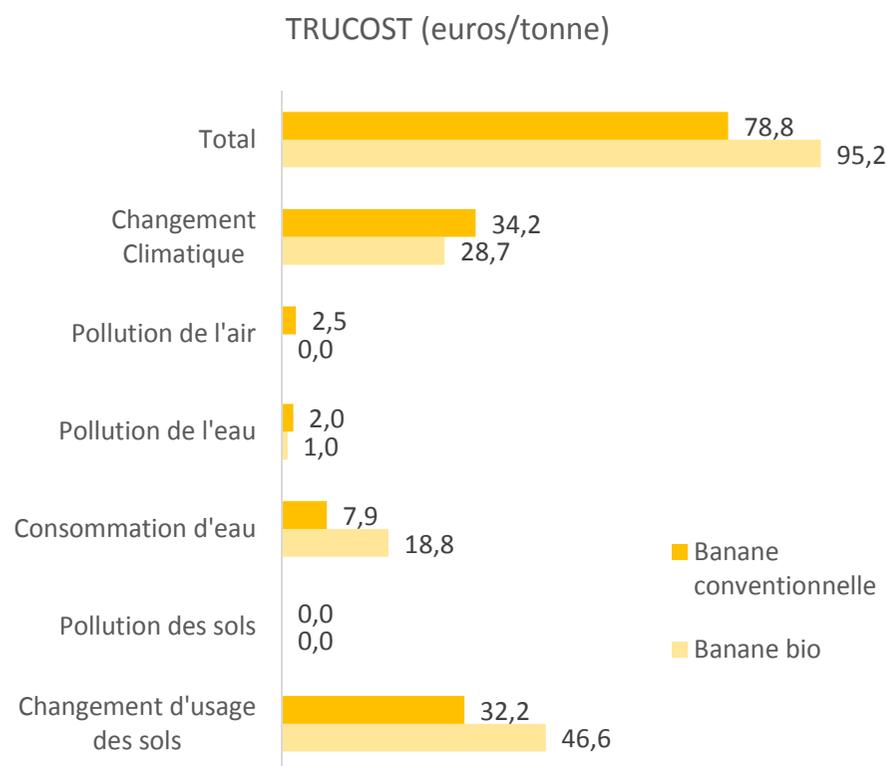


# Synthèse de l'analyse des méthodes

Exemple de l'utilisation d'une méthode entre un même produit bio et non-bio



- Des résultats variables suivant les produits dans les 2 méthodes
  - Banane bio Vs conventionnelle = + 21 % externalités pour TRUCOST
  - Carotte bio Vs conventionnelle = + 220 % externalités pour ECO-COST



# Approches de monétarisation utilisées par EcoCost, Stepwise et Trucost



Monétarisation des impacts sur la base de **facteurs de monétarisation**, c'est-à-dire de valeurs monétaires par unité d'impact (ex: € par Teq. CO<sub>2</sub> émise, par année de vie en bonne santé...)

**7 approches** de calcul des facteurs de monétarisation (N. Sautereau et TEEB) :

Préférences observées	- Prix de marché
Préférences révélées	- Prix hédonistes (immobilier, déplacement...)
Préférences déclarées	- Évaluations contingentes du consentement à payer
Préférences calculées	- Évaluations du budget mobilisable par les individus
Valeurs de référence	- Valeurs tutélaires - Éditées par les autorités
Coûts défensifs	- Dommages - Atténuations - Remplacement ...
Coûts d'abattement	- Ce qui permettrait d'éviter le dommage

# Étude cas 1 : Achat de véhicules à faibles émissions par la ville de Niort (France)



## Caractéristiques :

- Approche du coût du cycle de vie (directive Véhicules propres)
- Valeurs tutélaires (UE) : émissions de CO<sub>2</sub> et autres polluants aériens
- Intégration du coût environnemental dans le coût global

**Coût des émissions de polluant :**

- ✓ Valorisation des émissions par référence à la directive 2009/33/CE du 23/04/2009
- ✓ Niveau d'émission transmise par le constructeur pour les cycles urbains (référence au cycle NEDC remplacé en 2017 – Euro 6 par le cycle WLTC)

COÛT ENVIRONNEMENTAL			
			Coût unitaire émissions
Emission CO2 .....	(g/km)		0,00003 €/g
Emission polluants réglementés HC+Nox	(g/km)		0,001 €/g
Emission polluants réglementés Nox	(g/km)		0,0044 €/g
Emission polluants réglementés Particules	(g/km)		0,087 €/g
Coût environnemental pour 70 000 km			- €

## Enseignements :

- Importance de la méthode de calcul : lisibilité et sécurisation juridique
- Valeur ajoutée des valeurs tutélaires : plus simple à utiliser

## Limites :

- Initiative isolée : portage politique ? sensibilisation et accompagnement ? compréhension ?

# Étude cas 2 : Convention méthodologique sur les coûts environnementaux (Allemagne)



## Caractéristiques :

- Processus conduit par l'UBA depuis 2003
- Travail à partir de publications scientifiques
- Données quantifiées et monétarisées : références, notamment pour les études d'impacts des politiques publiques (Ministère de l'environnement)

## Enseignements :

- Guide méthodologique de référence pour les valeurs et calculs : transparence
- Entité publique de référence : portage institutionnel
- Évolution des externalités calculées et monétarisées : amélioration continue

## Limites :

- Utilisation limitée à quelques institutions : portage politique ? sensibilisation et accompagnement ? compréhension ?

# Étude cas 3 : Redevance Poids Lourds liée aux Prestations (Suisse)



## Caractéristiques :

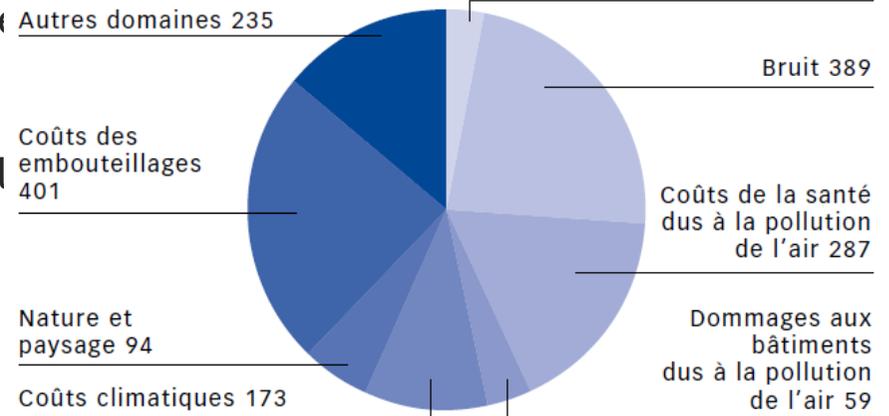
- Taxe sur le trafic routier pour financer réseau f
- Principe de pollueur-payeur
- Périmètre large d'externalités environnemental

## Enseignements :

- *Publications (valeurs et calculs) : transparence*
- *Entité publique de référence : portage institutionnel*
- *Évolution des externalités calculées et monétarisées : amélioration continue*
- Concertation avec les parties prenantes : efficacité et acceptabilité
- Outil simple d'utilisation : réappropriation
- Implication du Parlement dans le suivi : portage politique
- Méthode de calcul introduite dans la loi : solidité juridique

## Les coûts externes du trafic poids lourds en l'an 2010

en millions de francs: total 1694



**Limite :** il ne s'agit pas d'un marché public

# Étude cas 4 : Marchés publics du Département des Travaux publics d'État (Pays-Bas)



## Caractéristiques :

- Tous marchés publics du Département des Travaux publics
- Intégrer le critère de durabilité dans la décision
- Traduire monétairement les externalités environnementales

## Enseignements :

- *Publications de référence (valeurs et calculs) : transparence*
- *Implication du Parlement dans le suivi : portage politique*
- *Outil simple d'utilisation : compréhension et réappropriation*
- Outil pédagogique : influencer l'offre

The screenshot shows the Dubocalc software interface. On the left, a tree view lists construction items under 'A2 overkapping', including '1. Wanden', '2. Dak', and '3. Vloer'. On the right, a table shows properties for '1.1 Spanwand'.

Type	Naam	Hoeveelheid	Eenheid	Fase	Vrijkomend materiaal
1.1	Spanwand	1	p		
1.2	Constructieb	1	p		
1.3	Wanwinn	1	n		

Below the table, there is a section for 'Eigenschappen' (Properties) with a sub-section for '1. Algemeen' (General) and '3. MKI waarden' (MKI values).

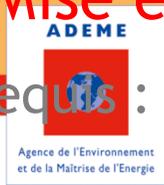
1. Algemeen	
Naam	1.1 Spanwand
Omschrijving	
Levensduur (in jaren)	120
Actuele levensduur (in jaren)	120
Vervangingen	0

3. MKI waarden	
MKI	1121855.57
Bijdrage aan variant	19.14 %
Bouw MKI	640132.18
Gebruik MKI	0
Onderhoud MKI	420695.84
Ende Levensduur MKI	61027.55

The screenshot shows the 'Vergelijking Varianten' (Comparison of Variants) window in Dubocalc. It features a bar chart comparing the total environmental impact (MKI) of three variants: L-wand, Terre Armee, and Insitu. Below the chart is a table with the same data.

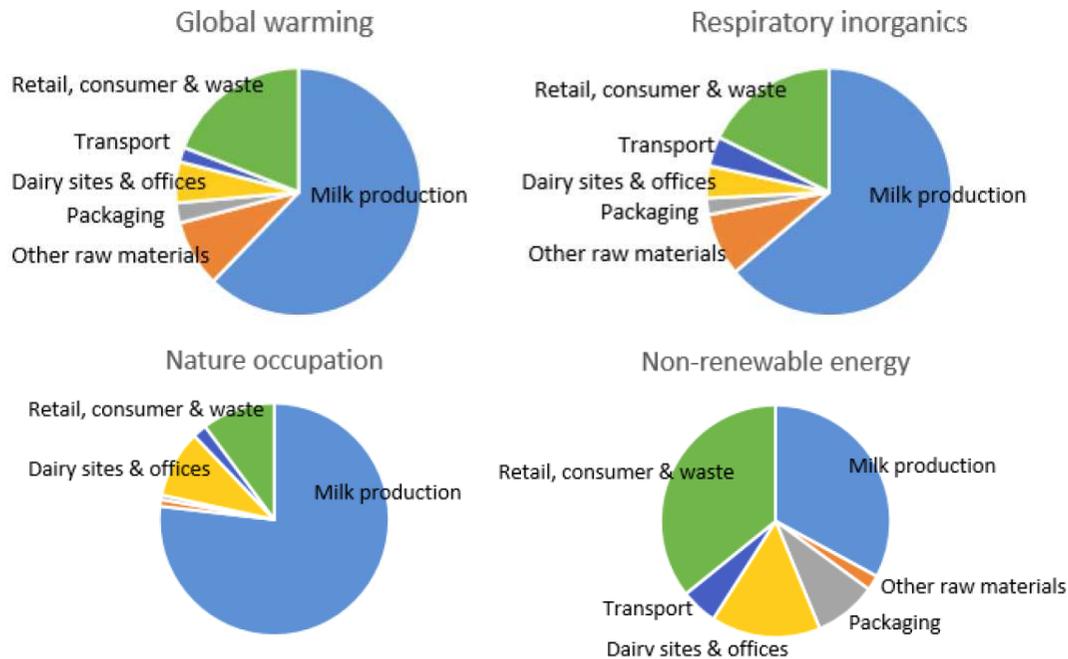
Vergelijking Varianten, Variant Totaal				
Totaal	Milieueffecten	L-wand	Terre Armee	Insitu
MKI		5860790.15	5261261.91	3059721.25

# 1 - Mise en place

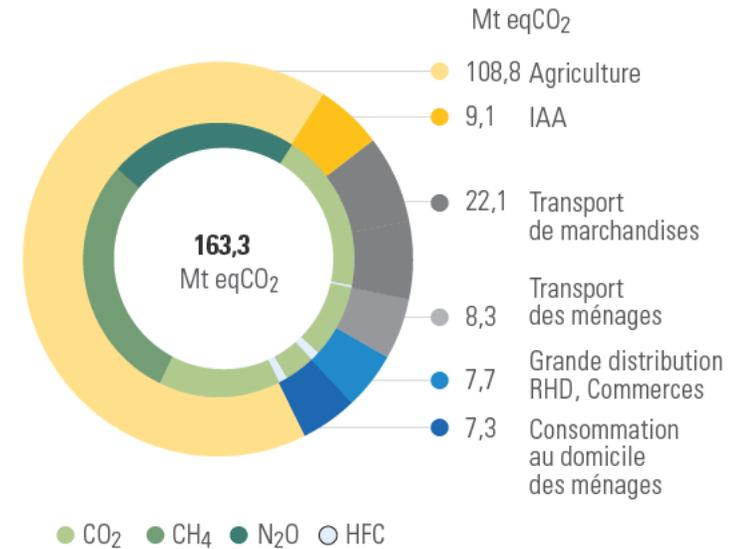


## Prérequis : prioriser les étapes du cycle de vie

- L'estimation des externalités liées à la production agricole est la 1<sup>ère</sup> étape indispensable
- Suivent les étapes de transport et de transformation



Estimation des externalités de l'entreprise laitière Arla Foods (Eco-cost 2014)



Empreinte carbone de l'alimentation française (Barbier et al., 2019)

# Mise en place de la prise en compte des externalités liées à l'étape « Transport » du cycle de vie



Impacts concernés : Climat et Pollution de l'air

Produits concernés : uniquement ceux dont l'étape « Production agricole » est déjà monétarisée (via Agribalyse)

## Modèle proposé

### Phase « Collecte »

Le répondant calcule la moyenne des émissions de la phase « Collecte » de son activité.

→ Monétarisation via la valeur tutélaire des GES et des polluants aériens (DVP)

*Résultat* : moyenne € par kilo collecté



### Phase « Distribution »

On modélise les émissions nécessaires au trajet de distribution depuis les entrepôts du répondant (*cas de trajets AR*)

→ Monétarisation via la valeur tutélaire des GES et des polluants aériens (DVP)

*Résultat* : € par kg distribué

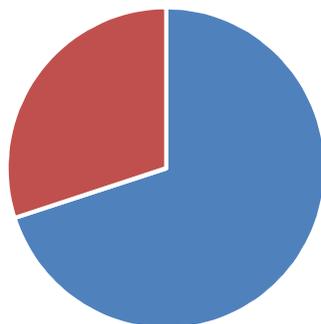
# Confrontation du contexte légal à la pratique des marchés publics de restauration collective



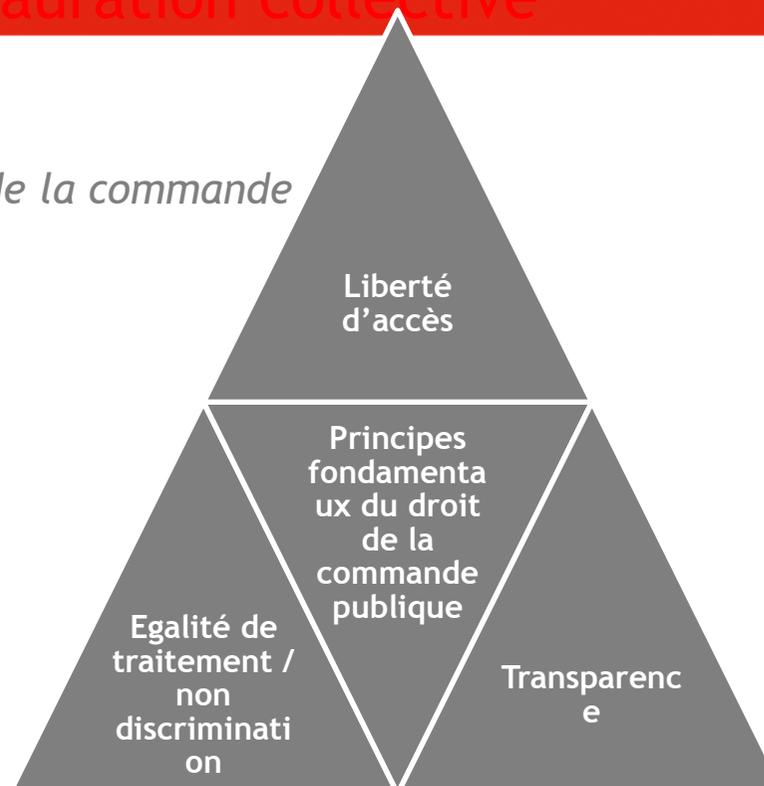
1- prescriptions environnementales v/ droit de la commande

2- Décomposition des modes de gestion en matière de restauration collective:

Mode de gestion



- Gestion directe
- Gestion concédée ou déléguée



# Seuils des Marché publics pour choix des procédures de passations au 1er janvier 2018 (Avis NOR : ECOM1734747V).

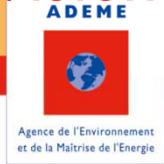


SEUILS	PROCEDURE DE PASSATION ET SUPPORTS DE PUBLICATION
Entre 1 euro HT et 24 999,99 euros HT <sup>7</sup>	Marché négocié sans publicité ni mise en concurrence (3 devis)
Entre 25 000 euros HT et 89 999,99 euros HT ( <b>fournitures, services et travaux</b> )	Procédure adaptée : modalités de <b>publicité adaptée</b> au montant, aux caractéristiques du marché et à l'état de la concurrence
Entre 90 000 euros HT et 143 999,99 euros HT pour l'Etat et 220 999,99 euros HT pour les pouvoirs adjudicateurs ( <b>fournitures et services</b> )	Procédure adaptée : <b>publicité obligatoire sur BOAMP<sup>8</sup> ou JAL<sup>9</sup> + sur son profil acheteur.euse</b> « Autres acheteur.euse.s » : modalités de publicité adaptée au montant, aux caractéristiques du marché et à l'état de la concurrence (pas d'obligation de mise à disposition sur profil acheteur.euse)
A partir de 144 000 euros HT pour l'Etat et ses établissements publics, 221 000 euros HT pour les collectivités et les établissements publics de santé, et 443 000 euros HT pour un.e acheteur.euse public.que qui exerce une activité d'opérateur.rice.s de réseaux ( <b>fournitures et services</b> )	Procédure formalisée : <b>publicité obligatoire sur BOAMP et JOUE<sup>10</sup> + sur son profil acheteur.euse</b> « Autres acheteur.euse.s » : JOUE uniquement + sur son profil acheteur.euse
Entre 90 000 euros HT et 5 547 999,99 euros HT ( <b>travaux</b> )	Procédure adaptée : <b>publicité obligatoire sur BOAMP ou JAL + sur son profil acheteur.euse</b> « Autres acheteur.euse.s » : modalités de publicité adaptée au montant, aux caractéristiques du marché et à l'état de la concurrence (pas d'obligation de mise à disposition sur profil acheteur.euse)
A partir de 5 548 000 euros HT ( <b>travaux</b> )	Procédure formalisée : <b>publicité obligatoire sur BOAMP et JOUE + sur son profil acheteur.euse</b> « Autres acheteur.euse.s » : JOUE uniquement + sur son profil acheteur.euse

Source : Obea – Initiation aux marchés publics

Catégorie	Type d'établissement	Responsabilité	Opérationnel (en charge d'appliquer la politique alimentaire)
<b>Restauration scolaire publique</b>	Restaurant scolaire municipal (crèche, école maternelle et primaire)	Mairie, ou intercommunalité selon la compétence	Chef de cuisine, gestionnaire, responsable de restauration
	Collège	Conseil Départemental	
	Lycée	Conseil Régional	
	Université	Etat/CROUS	
<b>Restauration scolaire privée</b>	Ecole, collège, lycée	OGEC	
<b>Restauration médico-sociale</b>	Hôpital	Conseil d'Administration de l'établissement	
	Maison de retraite	Mairie, intercommunalité selon la compétence	
<b>Restauration d'entreprise</b>	Restaurant administratif	Etat	
	Restaurant d'entreprise	Comité d'entreprise ou direction	
<b>Autres</b>	Armée, prison	Etat via le ministère compétent	

# 3 - Vision globale du processus proposé



PHASE DE MISE EN PLACE  
(12 mois)

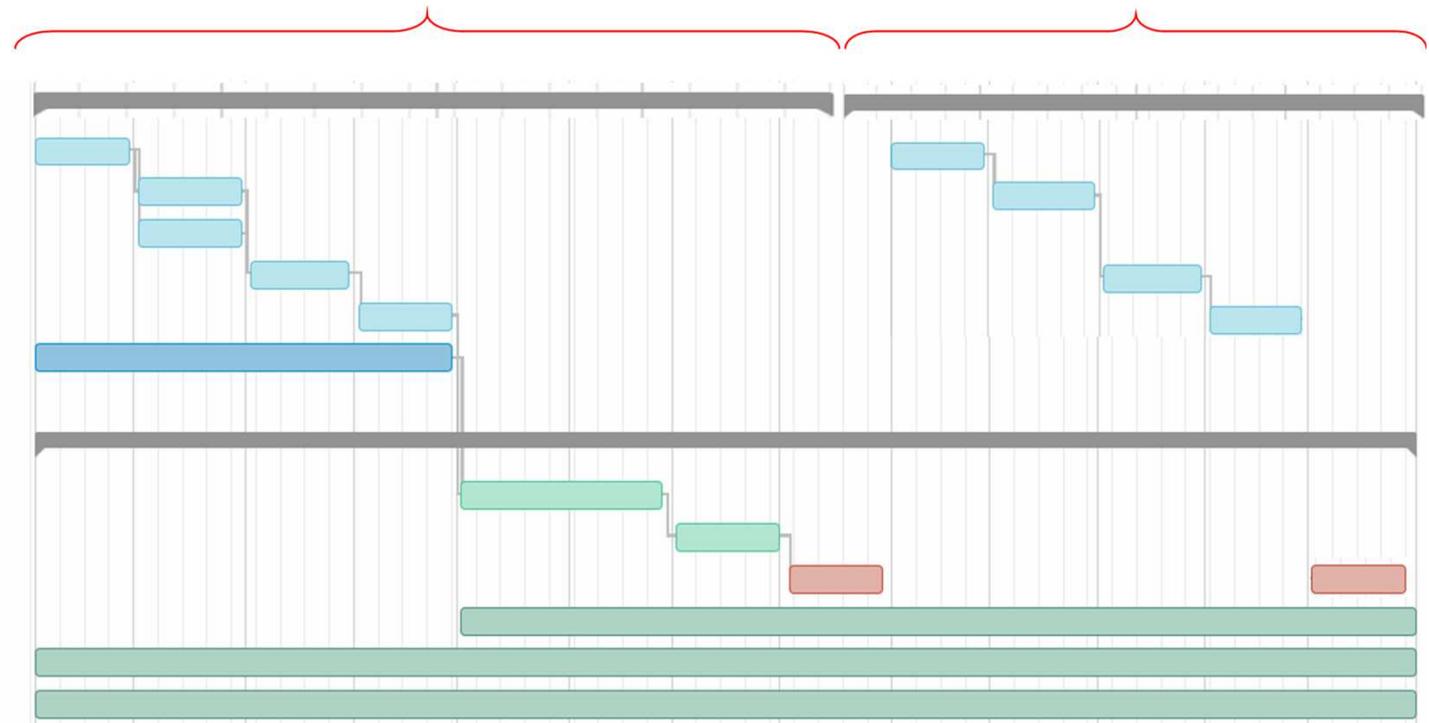
PHASE DE DÉPLOIEMENT

## Développement juridique et technique

- Définir et valider les valeurs tutélaires
- Identifier les produits (Agribalyse)
- Cartographier les allotissements
- Définir la méthode de calcul et d'intégration
- Développer et diffuser l'outil de calcul
- Vérifier et valider juridiquement

## Conduite du changement

- Mettre en place des marchés publics "pilote"
- Capitaliser sur les retours d'expériences
- Mise en oeuvre dans les marchés publics
- Accompagner les pouvoirs adjudicateurs
- Sensibiliser et former (élus et fonctionnaires)
- Concertation avec les parties prenantes



### - Conditions opérationnelles de mise en place :

- Un portage volontariste par l'Etat
- Des moyens humains et financiers dégagés dès le début